

La Gendarmerie au XIXe siècle

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

« La Gendarmerie au XIXe siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 19 | 1999, mis en ligne le 26 août 2008. URL : <http://rh19.revues.org/index187.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index187.html>

Document généré automatiquement le 26 janvier 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

La Gendarmerie au XIXe siècle

Pagination de l'édition papier : p. 171-172

- 1 Colloque international organisé par le Centre de recherches en histoire du XIXe siècle (Paris I-Paris IV) avec le concours du Service historique de la gendarmerie nationale les 10 et 11 mars 2000 (La Sorbonne, salle Louis Liard). La gendarmerie assume de multiples responsabilités, administratives, judiciaires et militaires. Elle est présente sur tout le territoire. Elle participe à toutes les campagnes. Son histoire se situe au point de rencontre de l'histoire nationale, locale et de l'histoire politique, militaire, sociale et culturelle. Huit séances thématiques rythmeront les deux journées de ce premier colloque universitaire sur l'histoire de la gendarmerie : " L'organisation de la gendarmerie sous la Révolution et l'Empire " ; " Les gendarmes, leur statut militaire, leur mémoire " ; " Le recueil du renseignement civil et militaire par la gendarmerie " ; " Gendarmerie et autres forces de sécurité publique " ; " L'implantation de la gendarmerie dans les campagnes et les villes " ; " Les gendarmes entre les communautés rurales et l'État ? " ; " La gendarmerie et le sentiment d'insécurité à la fin du siècle " ; " La gendarmerie en Europe : exportation du modèle français ? ". Les travaux se termineront par une table ronde. Outre la nécessité de mieux connaître une histoire très mal étudiée, il importe aussi de se demander pourquoi la société du XIXe siècle, qui se démocratise progressivement, a conservé une police à statut militaire, comment les gendarmes ont-ils contribué à la diffusion de la notion d'État et de l'idée nationale, et quelle a été l'influence à l'étranger, du modèle gendarmique français ?

Renseignements : Jean-Noël Luc, Centre de recherches en histoire du XIXe siècle, Colloque Gendarmerie, 17 rue de la Sorbonne, 75231 Paris cedex 05.

Pour citer cet article

Référence électronique

« La Gendarmerie au XIXe siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 19 | 1999, mis en ligne le 26 août 2008. URL : <http://rh19.revues.org/index187.html>

Droits d'auteur

Tous droits réservés
